

## Gestion forestière durable : le label FSC® attribué pour la première fois à deux forêts domaniales

**Pour la première fois en France, deux forêts domaniales – c'est-à-dire appartenant à l'Etat – viennent d'obtenir le label de gestion durable FSC<sup>1</sup> en plus de la certification PEFC<sup>2</sup> dont elles bénéficiaient déjà. Cette double certification vient répondre aux attentes formulées par un certain nombre d'industriels normands du bois.**

Depuis une vingtaine d'années, les 1300 forêts domaniales françaises sont certifiées PEFC, un des deux grands labels qui garantit le caractère durable de la gestion forestière. L'ONF s'est engagé en 2016 dans le processus de certification FSC pour deux forêts dont il a la gestion : la forêt domaniale d'Arques et la forêt domaniale d'Eawy, toutes deux situées en Seine-Maritime. Objectif : faire bénéficier ces forêts du label FSC afin de répondre à la demande d'un certain nombre d'industriels du bois.

Au terme de deux années de travail, l'audit de labellisation a été mené les 21 et 22 novembre 2017. Il vient de déboucher sur la certification FSC des deux forêts normandes. L'annonce en a été faite le lundi 5 mars 2018 par le directeur territorial de l'ONF, Eric Goulouzelle, à l'occasion d'un colloque FSC.

Les forêts d'Arques et d'Eawy couvrent une surface de 8 000 hectares et se caractérisent par un haut niveau de production de bois.

L'obtention d'une double certification PEFC et FSC démontre la qualité de gestion par l'ONF des forêts domaniales. L'ONF fera une évaluation de la démarche avant d'étendre éventuellement l'expérience à d'autres forêts, si des industriels en expriment le besoin.

---

<sup>1</sup> Forest Stewardship Council® (FSC)

<sup>2</sup> Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC)

---

### A propos de l'ONF

Entreprise publique au cœur de la filière forêt-bois, l'ONF rassemble près de 10 000 professionnels en métropole et en outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de la biodiversité et l'accueil du public. L'ONF réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.

En savoir +  
Onf.fr



---

Contacts presse

**Christiane Baroche**  
christiane.baroche@onf.fr  
Tél. 06 07 78 09 84

**Roxane Bruyère**  
roxane.bruyere@onf.fr  
Tél. 01 40 19 58 10